

# MODERNISEZ VOS PROPRIÉTÉS



**POUR UNE  
GESTION  
DURABLE ET  
EFFICACE DES  
ESPACES  
COMMUNS**

# SOMMAIRE

**POURQUOI INVESTIR DANS LA  
RÉNOVATION DES PARTIES  
COMMUNES ?** **1**

**POUR UNE COPROPRIÉTÉ  
MODERNE** **2**

**FOCUS SUR L'EFFICACITÉ  
ÉNERGÉTIQUE** **3**

**PLANIFIER ET BUDGÉTER  
EFFICACEMENT VOS  
TRAVAUX** **4**

**FINANCER VOS PROJETS  
ÉNERGÉTIQUES : AIDES ET  
SOLUTIONS** **5**

**TÉMOIGNAGES ET PROJETS  
RÉUSSIS** **6**

**CONTACTEZ-NOUS POUR  
TRANSFORMER VOS ESPACES  
COMMUNS** **7**



# INTRODUCTION

## BATIPRO ENERGY - SON HISTOIRE

La gestion d'une copropriété présente de nombreux défis : satisfaire les attentes des copropriétaires, préserver la valeur des biens immobiliers et optimiser les coûts. Chez BatiPro Energy, nous comprenons l'importance d'entretenir et d'améliorer les parties communes de manière efficace, durable et économique. Depuis notre création en 2014 à Bruxelles, nous accompagnons les gestionnaires de copropriétés dans leurs projets de rénovation, en proposant des solutions sur mesure, respectueuses de l'environnement et adaptées à vos besoins spécifiques.

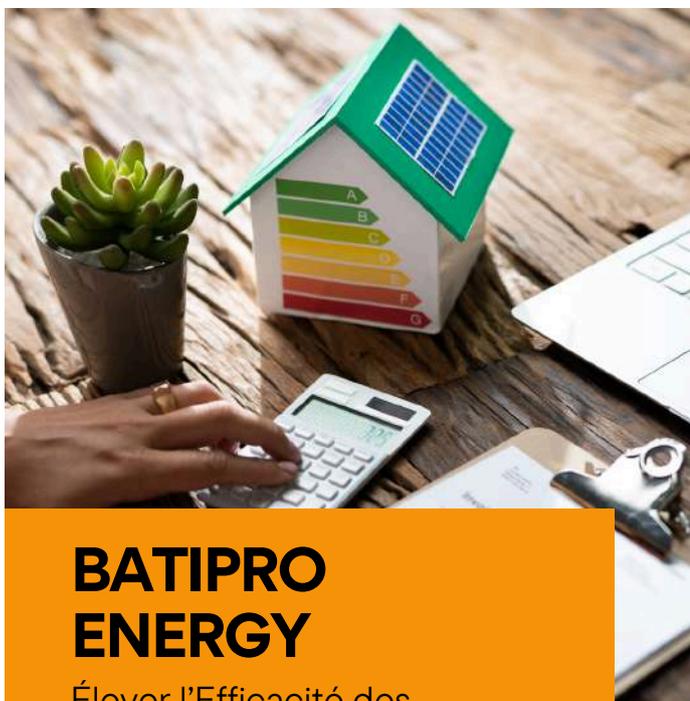
Nous explorons comment de petits travaux de rénovation peuvent améliorer l'expérience des copropriétaires tout en valorisant le patrimoine immobilier et en réduisant les coûts énergétiques

## POURQUOI INVESTIR DANS LA RÉNOVATION DES PARTIES COMMUNES ?

Les parties communes sont la vitrine de votre immeuble. Elles impactent directement la satisfaction des copropriétaires et la valeur marchande des biens. Des espaces bien entretenus créent un environnement agréable et sécurisé pour tous les résidents. De plus, certaines rénovations permettent de réduire les coûts énergétiques et les frais de maintenance à long terme.

\* Chiffre clé : Selon une étude, un immeuble dont les parties communes sont modernisées peut augmenter sa valeur globale de 10 à 15 %

# POUR UNE COPROPRIÉTÉ MODERNE



## BATIPRO ENERGY

Élever l'Efficacité des Bâtiments

- **RÉNOVATION DES HALLS D'ENTRÉE**

Le hall d'entrée est la première impression qu'un visiteur ou futur acheteur aura de l'immeuble. Optez pour des peintures modernes, des revêtement de sols résistants et des espaces bien éclairés.

- \* Étude de cas :

Dans une copropriété de Bruxelles, la rénovation du hall avec un carrelage antitache et des peintures écologiques a augmenté la satisfaction des copropriétaires de 30 % en un trimestre.

- **AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE**

Un éclairage LED permet de réduire les coûts d'électricité tout en améliorant l'ambiance et la sécurité. Installez des capteurs de mouvement pour optimiser la consommation.

- \* Étude de cas :

Dans un immeuble de 20 appartements à Liège, le remplacement des ampoules classiques par des LED et l'ajout de capteurs a permis une économie annuelle de 1 200 euros sur la facture d'électricité.

- **RÉFECTION DES SOLS ET DES MURS**

Les sols usés ou les murs défraîchis donnent une impression de négligence. Remplacez les anciens revêtements par des matériaux modernes et durables, comme des sols en vinyle ou des murs recouverts de peintures lavables.

- \* Étude de cas :

Un immeuble à Namur a vu ses frais d'entretien diminuer de 25 % après avoir opté pour des peintures antitaches et des sols résistants aux rayures.



**100%**

Satisfaction



**24/7**

disponible



**100 +**

projets réalisés

# FOCUS SUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Investir dans des solutions éco-responsables permet non seulement de réduire les coûts mais également de se conformer aux normes environnementales croissantes.

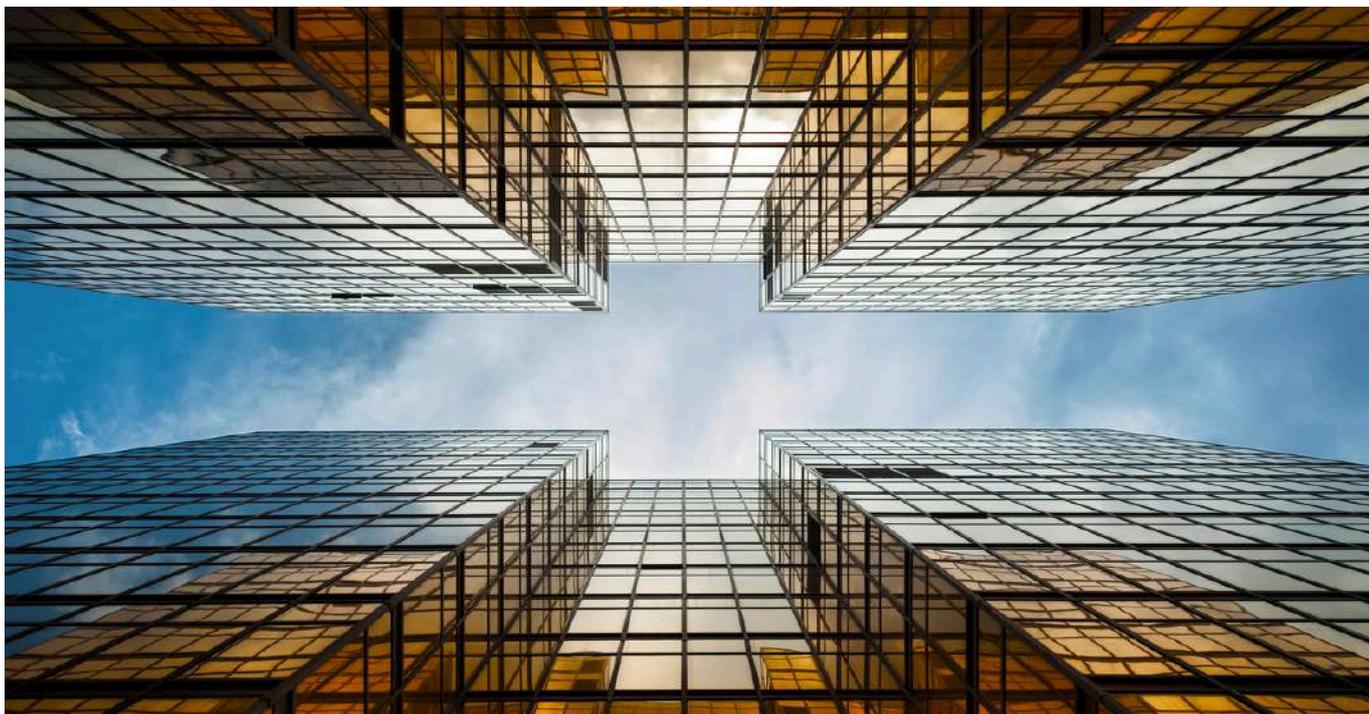
- Isolation thermique : Réduisez les pertes de chaleur avec une isolation adaptée des murs et des plafonds.
- Remplacement des chaudières collectives : Installez une chaudière à condensation ou optez pour une pompe à chaleur.
- Exemple concret : Une copropriété de 15 appartements à Bruxelles a économisé 3 000 euros par an après l'installation d'une chaudière performante.
- Fenêtres à double vitrage : Diminuez les pertes énergétiques de 40 %.

\* Profitez des primes régionales en Belgique pour des travaux d'efficacité énergétique. Ces aides peuvent couvrir jusqu'à 30 % des coûts.

A hand holding a white house model with a red roof. The background is dark blue with various icons: a target with an arrow, a stopwatch, a bar chart with dollar signs, and a circular gauge with a dollar sign. Below the house, there are three signs: 'For Sale', 'For Rent', and 'Sold'.

**BATIPRO ENERGY**  
Élever l'Efficacité des Bâtiments

**POUR LES GROS TRAVAUX, NOUS POUVONS COLLABORER AVEC DES ARCHITECTES ET DES ARCHITECTES D'INTÉRIEUR DÉJÀ IMPLIQUÉS, DISPOSANT DES PLANS ET DES DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR SIMPLIFIER ET OPTIMISER LA RÉALISATION DES RÉNOVATIONS.**



# PLANIFIER ET BUDGÉTER EFFICACEMENT VOS TRAVAUX

- Définir un calendrier clair : Privilégiez les périodes hors saison pour minimiser les perturbations.
- Etablir un budget réaliste : Intégrez les coûts annexes (autorisations, imprévus, etc.).
- Exemple concret : En moyenne, une rénovation des parties communes en Belgique coûte entre 5 000 et 30 000 euros.
- Consulter des experts : Travailler avec des professionnels garantit des résultats de qualité et le respect des délais.

**\*** Commencez par les travaux qui auront le plus grand impact sur vos factures (exemple : isolation du toit).

## RÉFÉRENCES

**SELON L'ADEME, 80% DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE BÉNÉFICIENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE EN BELGIQUE.**

# FINANCER VOS PROJETS ÉNERGÉTIQUES : AIDES ET SOLUTIONS



Les Primes *RENOLUTION* sont des aides financières offertes par la Région de Bruxelles-Capitale pour soutenir des travaux de rénovation et d'économie d'énergie. Elles s'adressent à divers types de bâtiments, y compris les commerces tels que les restaurants et cafés.

## \* Qui peut en bénéficier ?

Les Primes *RENOLUTION* sont accessibles à une variété de demandeurs, notamment les propriétaires occupants, les bailleurs, les locataires, les syndicats et les gestionnaires de bâtiments. Pour être éligible, le bâtiment doit être situé dans la Région de Bruxelles-Capitale et avoir plus de 10 ans. Les travaux doivent être réalisés par des professionnels inscrits à la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) et assujettis à la TVA.

Les primes couvrent une large gamme de travaux, notamment :

- Isolation thermique : murs, toitures, sols.
- Remplacement des châssis et vitrages.
- Installation de systèmes de chauffage et de ventilation performants.

- Amélioration de l'éclairage : passage à des solutions LED économes en énergie.
- Rénovation des sols : utilisation de matériaux durables et faciles à entretenir.

\* Comment introduire une demande ?  
Les demandes de primes se font via le portail IRISbox, le guichet électronique de la Région de Bruxelles-Capitale. Il est important de noter que les demandes doivent être introduites après la réalisation des travaux, dans un délai de 12 mois à partir de la date de la dernière facture de solde.

## \* Points importants à considérer :

- Planification : Avant d'entamer les travaux, il est conseillé de consulter les conditions spécifiques de chaque prime pour s'assurer de l'éligibilité des travaux envisagés.
- Documentation : Conservez toutes les factures et documents relatifs aux travaux, car ils seront nécessaires lors de la demande de prime.
- Professionnels qualifiés : Assurez-vous que les entrepreneurs choisis sont reconnus et remplissent les critères requis par la Région de Bruxelles-Capitale.

En intégrant ces aides financières dans votre projet de rénovation, vous pouvez non seulement améliorer l'efficacité énergétique de votre établissement, mais aussi réduire significativement les coûts liés aux travaux.

# TÉMOIGNAGES ET PROJETS RÉUSSIS

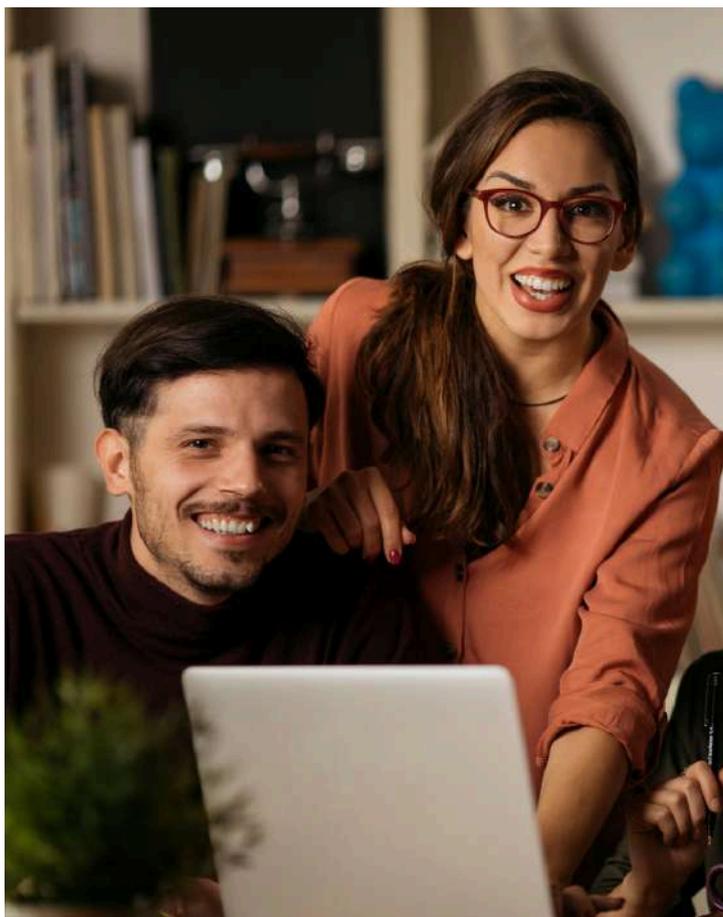


## \* Étude de cas :

- Une rénovation complète des sols et de l'éclairage a augmenté le confort des résidents tout en réduisant les coûts énergétiques de 20 %. La modernisation a également permis de louer plus rapidement les appartements vacants.
- À Bruxelles : Le remplacement de la chaudière collective et l'installation de double vitrage ont permis une économie de 5 000 euros la première année. Les copropriétaires ont également bénéficié de primes couvrant 25 % des coûts.



# CONCLUSION ET PROCHAINES ÉTAPES



**100%**

Satisfaction



**24/7**

disponible



**100 +**

projets réalisés

**VOUS GÉREZ UNE COPROPRIÉTÉ ET SOUHAITEZ MODERNISER VOS PARTIES COMMUNES ?**

**CHEZ BATIPRO ENERGY, NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DANS CHAQUE ÉTAPE POUR OPTIMISER VOS ESPACES.**

Les petits travaux de rénovation, bien planifiés et exécutés, peuvent transformer une copropriété, améliorant le confort des résidents tout en réduisant les coûts. Faites confiance à BatiPro Energy pour créer des espaces modernes, fonctionnels et durables. Ensemble, construisons un avenir meilleur pour vos copropriétés

# CONTACT



 **BATIPRO.ENERGY**

**Téléphone/**  
+32 495 81 8384

**Site internet/**  
[www.batipro-energie.be](http://www.batipro-energie.be)

**Adresse/**  
Pl. Stéphanie 2, 1050 Ixelles,  
Belgique